

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

titre de l'action: Organisation d'une journée d'information sur des thématiques en lien avec le Contrat de rivière pour le grand public (annulation si sollicitation du Ministre pour la coordination des Journées wallonnes de l'Eau).

n° de l'action : ???

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière : /

objectif(s) poursuivi(s) par l'action : Sensibiliser le grand public sur les différentes problématiques liées aux cours d'eau et faire connaître les actions des partenaires du Contrat de rivière Dyle-Gette.

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action: /

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Moyens logistiques à mettre en œuvre en fonction du programme.

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre entre autre):

Sollicitation des partenaires du Contrat de rivière ou collaborateurs en fonction des thèmes du programme de la journée.

besoins financiers (budget de l'action) :

Frais de personnel pour la coordination de l'organisation de la journée.

5000 € couvrant les frais de :

- logistique (car, location de salle...)
- restauration
- promotion

engagements de financement: /

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution): 2011-2012-2013

2^{ème} trimestre 2011-2012-2013

degré d'urgence de l'action : /

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action) :
/

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

titre de l'action: Circulation de l'exposition du Contrat de rivière Dyle-Gette lors de stand d'information dans des manifestations locales pour un public ciblé ou du grand public.

n° de l'action : ???

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière : /

objectif(s) poursuivi(s) par l'action : Faire connaître le concept et les champs d'action d'un Contrat de rivière et les actions du Contrat de rivière Dyle-Gette. Présence de l'exposition dans 7 manifestations dans le bassin Dyle-Gette. En cas de réservation de l'exposition, possibilité à la demande de réalisation de posters reprenant des données spécifiques à la Commune.

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action: /

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action): /

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre entre autre):

Sollicitation des partenaires ou collaborateurs du Contrat de rivière pour la réservation de l'exposition.

besoins financiers (budget de l'action) :

Frais de personnel pour la coordination de la circulation de l'exposition.

Frais d'animations pour agrémenter le stand : 500 €

Frais de réalisation des posters spécifiques : 1500 €

engagements de financement: /

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution): 2011-2012-2013

degré d'urgence de l'action : /

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action) :
/

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

titre de l'action: Mise à jour du site Internet du Contrat de rivière Dyle-Gette et diffusion de la Lettre d'information.

n° de l'action : ???

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière : /

objectif(s) poursuivi(s) par l'action : Mise à disposition sur le site Internet d'informations sur des thématiques générales en lien avec l'eau et de données résultant des actions du Contrat de rivière. Diffusion de quatre numéros de la Lettre d'information par an.

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action: /

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre entre autre):

Sollicitation des partenaires du Contrat de rivière ou collaborateurs en fonction des thèmes présentés dans les numéros de la Lettre d'information.

besoins financiers (budget de l'action) :

Frais de personnel pour la coordination de la mise à jour du site Internet et la coordination de la rédaction et la mise en page de la Lettre d'information.

engagements de financement: /

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution): 2011-2012-2013

Mars – juin – septembre – décembre 2011-2012-2013

degré d'urgence de l'action : /

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action) :
/

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

titre de l'action: Parution d'articles sur les thématiques en lien avec le Contrat de rivière ou pour la promotion d'actions locales dans le cadre du Contrat de rivière Dyle-Gette.

n° de l'action : ???

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière : /

objectif(s) poursuivi(s) par l'action : Concrétiser de manière durable une collaboration avec les partenaires communaux et associatifs pour une parution régulière d'articles dans les bulletins communaux et associatifs. 3 articles par an.

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action: /

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action): /

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre entre autre):

Sollicitation des partenaires ou collaborateurs du Contrat de rivière pour la parution d'articles.

besoins financiers (budget de l'action) :

Frais de personnel pour la coordination de l'envoi des articles.

engagements de financement: /

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution): 2011-2012-2013

degré d'urgence de l'action : /

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action) :

/

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

titre de l'action: Rédaction de fiches sur la législation en vigueur le long des cours d'eau.

n° de l'action : ???

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière : /

objectif(s) poursuivi(s) par l'action : Informer les riverains sur la législation en vigueur le long des cours d'eau et sur les peines encourues pour les faits d'infractions environnementales. Suivi de la stratégie d'approche du groupe de travail sur la lutte contre les infractions environnementales le long des cours d'eau.

Les thèmes abordés seront :

- les dépôts de déchets
- le non respect de la servitude de passage
- le non raccordement à l'égoût
- les remblais en fond de vallée
- la pulvérisation d'herbicides en bordure de cours d'eau
- le piétinement des berges par le bétail
- la dégradation des berges
- la dégradation des ouvrages d'art

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action: /

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Sollicitation d'un juriste pour la relecture des fiches.

Sollicitation d'un graphiste pour une mise en page attractive des fiches.

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre au autre):

Sollicitation des partenaires communaux pour la diffusion des fiches.

besoins financiers (budget de l'action) :

Pour la mise en page de 8 fiches par un graphiste : 2400 €

Impression à charge des partenaires en fonction des besoins : 0,15 € /A4 couleurs

engagements de financement: /

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution): 2011

1^{er} trimestre 2011: Collecte des informations sur la législation

2 et 3^{ème} trimestre 2011 : Rédaction et mise en page des fiches

degré d'urgence de l'action : Urgente puisqu'elle fait partie Suivi de la stratégie d'approche du groupe de travail sur la lutte contre les infractions environnementales le long des cours d'eau.

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action) :
/

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

Fiche standardisée à compléter

(et à déposer lors de la réunion du GT du jeudi 6 mai à La Hulpe)

nb: compléter une fiche par engagement svp

titre de l'action:

« Nos rivières à la bonne franquette »

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

néant

objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

Rapprocher le tourisme du BW et le CR Dyle-Gette :
favoriser le tourisme local (produits du terroirs, promenades, animations ...) autour et le long de nos rivières, renforcer la sensibilisation et l'information autour de la santé et de la protection de nos rivières.

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

???

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

contacts et/ou partenariats avec les Offices de Tourisme, des associations artisanales, gastronomiques...

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre au autre):

Les communes partenaires, les Maisons et Offices de Tourisme concernés, la Région wallonne (Tourisme)

besoins financiers (budget de l'action) :

Sur budget annuel : engagement d'une personne (à mi-temps ?)
Demande de subvention auprès de la Région Wallonne (Tourisme) et de la Province (Tourisme)

engagements de financement:

voir plus haut ?

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2010 (ou 11 ?) : recherche de subsides, contacts avec les Maisons de Tourisme

2011(ou 12 ?) : lancement d'une première animation « test » « Nos rivières à la bonne franquette » (mars, par exemple lors des Journées wallonnes de l'eau)

2012 (ou 13 ?) : mise en place d'une action récurrente (une /deux par an) dans une ou plusieurs communes et en collaboration avec les Offices et Maisons de Tourisme concernés

degré d'urgence de l'action:

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

communiqués de presse, articles pour les bulletins communaux et courrier aux riverains en charge du CRDG, aux riverains qui pourraient faire partie du tourisme participatif...

Le tourisme évolue... De plus en plus de personnes recherchent pour leur destination, des régions avec un patrimoine authentique et des populations accueillantes et participatives ...

Beaucoup aiment prendre la route buissonnière afin de découvrir un pays et ses gens. Ils en font un but de vacances ou simplement une excursion d'un jour.

Les rivières - et pourquoi pas celles du bassin de la Dyle-Gette et affluents- répondent agréablement à cette demande de qualité.

Des riverains attentifs et fiers de leur rivière pourraient ouvrir leur jardin pour une visite ou un tronçon de promenade touristique et accueillir l'action « Nos rivières à la bonne franquette ».

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

Fiche standardisée à compléter

titre de l'action:

Constitution d'un groupe de travail sur la résolution des rejets d'eaux usées en provenance des habitations riveraines.

n° de l'action:**n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:**

Suivant l'inventaire du CRDG et du nouvel inventaire

objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

Résoudre les rejets directs d'eaux usées aux cours d'eau par la mise en conformité des habitations au réseau d'égouttage.

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

7.1 Assainissement des eaux usées - 7.1.1 assainissement collectif

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Application de la législation concernant l'obligation de se raccorder à l'égout en assainissement collectif.

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'œuvre au autre) :

Les 22 Communes partenaires du CRDG, réalisation d'un cadastre de l'égouttage et mise à jour des atteintes rejets (PN-PNP).

Aide de l'agent constatateur et sanctionnateur afin de mettre en application le règlement Communal en matière de délinquance environnementale.

L'IBW afin de coordonner l'action avec les travaux d'égouttage, de collecteur et de mise en service de STEP.

besoins financiers (budget de l'action) : néant**engagements de financement : néant****planning de réalisation de l'action (délais d'exécution) :**

Suivant l'état d'avancement des travaux d'égouttage à étaler sur la période et les zones de police.

degré d'urgence de l'action : suivant le débit et le type de rejet ??**complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):**

Communiqué de presse, articles pour les bulletins communaux et courrier aux riverains en charge du CRDG.

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

Fiche standardisée à compléter

titre de l'action:

Développer le soutien aux gestionnaires pour l'information des riverains préalablement aux chantiers réalisés sur les cours d'eau et leurs abords.

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière: néant

objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

Informers les riverains des travaux réalisés sur le cours d'eau et rappel de leurs obligations.

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

7.9 Hydromorphologie - 7.9.1 Gestion en entretien des cours d'eau

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Suivant le rapport annuel de visite des cours d'eau définir les chantiers qui feront l'objet d'une information aux riverains.

Utilisation des informations reprises dans les cahiers des charges.

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'œuvre au autre) :

Le SPW DCENN, les Provinces du Brabant Wallon et de Liège et les 22 Communes partenaires du CRDG

besoins financiers (budget de l'action) :

Sur budget annuel : feuillet chantier cours d'eau (4 à 5 chantier par an)

engagements de financement :

Sur budget CRDG

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution) :

4 à 5 chantiers peuvent faire l'objet d'un feuillet « information aux riverains ».

degré d'urgence de l'action : suivant les délais de réalisation des travaux.

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

Le DCENN- SPW, les Provinces du Brabant Wallon et de Liège et les 22 Communes partenaires du CRDG fourniront une description des travaux, l'entreprise en charge des travaux, le montant et le délai d'exécution si possible des photos (avant, pendant et après les travaux).

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

Fiche standardisée à compléter

titre de l'action:

Sensibiliser les entreprises de titres services « aide aux ménages » à l'éco-consommation et à l'utilisation de produits respectueux de l'environnement.

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière: néant

objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

Réduire l'impact des produits d'entretien domestiques sur les masses d'eau et réduire l'impact des déchets par un tri approprié.

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

7.4. Collectivités des ménages

7.4.1 économie d'eau + 7.4.2. pesticides non agricoles et déchets toxiques

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Fournir des solutions alternatives à l'usage des produits d'entretien non respectueux de l'environnement.

Rappeler l'interdiction des déverser les produits toxiques dans les fossés, caniveaux et toilettes et leurs impacts sur l'environnement.

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'œuvre au autre) :

Les entreprises de titres services

Les 22 Communes partenaires du CRDG afin de relayer des articles pour les BC.

Les fournisseurs de produits d'entretien respectueux de l'environnement.

besoins financiers (budget de l'action) :

personnel CRDG + déplacement

engagements de financement :**planning de réalisation de l'action (délais d'exécution) :**

2011 recherche des entreprises de titres services (estimation du nombre d'aide ménagères) et prise de contact (étude du taux de réception du projet).

2011 recherche de solution alternatives et possibilité d'achat groupé de produits respectueux de l'environnement.

2012 et 2013 : sensibilisation des entreprises de titres services + personnel

degré d'urgence de l'action : pas urgent**complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):**

Rédaction de fiche de sensibilisation et de solution alternatives

Formation à la fabrication de produits alternatifs (2 jours).

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

Fiche standardisée à compléter

titre de l'action:

Poursuivre le soutien aux communes dans l'organisation de campagnes de nettoyage des dépôts de déchets le long des cours d'eau, sur base des opérations menées en 2009 et 2010.

n° de l'action:**n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:**

Résolution des PN et PNP « dépôts de déchets » de l'ancien et nouvel inventaire, date ??

objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

Résolution des atteintes « dépôts de déchets » le long des cours d'eau, sensibilisation, constat et mise en pratique du Décret délinquance environnementale avec l'aide des agents constatateurs et sanctionneurs.

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

7.9 : Hydromorphologie

7.9.1. Gestion et entretien des cours d'eau

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action:

-L'action est menée dans le cadre du Décret du 5 juin 2008 relatif à la recherche, la constatation, la poursuite et la répression des infractions et mesures de réparation en matière d'environnement, entré en vigueur le 6 février 2009.

-La zone de police où se déroule la campagne de nettoyage doit avoir adopté préalablement un modèle de règlement communale en matière de délinquance environnementale et avoir intégré une sanction administrative spécifique aux dépôts de déchets en bordure de cours d'eau.

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'oeuvre au autre):

-Collaboration des services travaux et/ou environnement des Communes (assurer l'enlèvement et le transport des déchets et sensibilisation des riverains à l'action).

-Collaboration de l'IBW ou autre centre de dépôts de déchets (verts ou inertes).

besoins financiers (budget de l'action) :

personnel CRDG, pas de financement pour la mise en décharge ou en centre de compostage.

engagements de financement : Néant**planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):**

2011 à 2013 suivant les résultats de l'inventaire de terrain.

degré d'urgence de l'action: suivant l'impact du dépôt de déchets sur la rivière.**complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):**

Une action presse du CRDG sera mise en place ainsi qu'un relai et bilan de l'action dans les bulletins communaux.

Le CRDG proposera un courrier type à la Commune destiné aux riverains.

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

Titre de l'action:

Accompagner les agriculteurs pour la mise en place d'abreuvoirs ou de ponceaux de franchissement du bétail le long des cours d'eau.

N° de l'action:

N° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

Objectif(s) poursuivi(s) par l'action :

Apporter des solutions au piétinement des berges des cours d'eau par le bétail qui engendre une érosion des berges, un colmatage du fond du cours d'eau et une pollution organique.

Préservation de la qualité de l'eau.

Résolution de certaines atteintes au cours d'eau (cf inventaire PNP)

Thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action :

Agriculture - Erosion

Moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Trouver des entrepreneurs pour réaliser les travaux

Commande des aménagements

Respect de la législation de 1970 concernant la pose de clôtures en bord de cours d'eau

Partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'oeuvre au autre):

Partenaires communaux.

Fédération wallonne de l'agriculture.

Mise en place et choix du type d'aménagements en concertation avec l'agriculteur.

Besoins financiers (budget de l'action) :

Sur budget du Contrat de rivière

Pour les plus classiques, compter environ **400-500 €** pour l'installation d'une pompe à museau avec stabilisation et environ **500-600 €** pour un abreuvoir gravitaire (1000 L).

Concernant les passages à bétail, compter un minimum de **300 €** pour un pont à bétail en bois, sur un cours d'eau d'une largeur de 1 mètre. Les prix augmentent évidemment avec la largeur du cours d'eau à traverser et la robustesse recherchée pour le pont.

Engagements de financement:

Planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2011 - 2012 - 2013

Degré d'urgence de l'action :

Prioritaire

Complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

Mise en place d'une convention à bénéfice réciproque : financement de l'aménagement par le CRDG - pose de clôture le long du cours d'eau par l'agriculteur

Plus d'infos sur les aménagements dans le Livrets de l'agriculture n°16 (2008) et le fascicule « Rivières et Agriculture » du Contrat de rivière Ourthe (2009)¹

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

Titre de l'action:

Poursuivre la coordination des chantiers de lutte contre les plantes exotiques envahissantes le long des cours d'eau.

Former les ouvriers et autres acteurs de terrain.

Finaliser la réalisation de l'inventaire de terrain.

N° de l'action:

N° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

Objectif(s) poursuivi(s) par l'action :

Endiguer la progression des plantes exotiques invasives qui provoquent une baisse de biodiversité locale.
Informier / sensibiliser la population sur les problèmes liés aux espèces invasives.

Thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action :

Hydromorphologie – Continuité écologique des cours d'eau ????

Moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action) :

Faire appel à une entreprise privée pour la réalisation du chantier sur la masse d'eau de la Lasne et peut-être aussi ailleurs en fonction de l'avancement de l'inventaire.

Une réglementation régionale et/ou fédérale sur la thématique serait la bienvenue.

Des panneaux d'information sur les travaux en cours Définir un canevas commun au niveau de la RW.

Partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'oeuvre au autre):

Partenaires communaux et associatifs des bassins de la Dyle et de la Gette.

Gestionnaires des cours d'eau (toutes catégories).

Province du Brabant wallon pour l'obtention de subsides liés au soutien de projets à caractère environnemental.

Besoins financiers (budget de l'action) :

Production de toutes-boîtes d'information

Besoins financiers à adapter en fonction des résultats de 2010.

Pas de besoins financiers spéciaux pour les autres chantiers plus ponctuels

Engagements de financement:

Planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2011 - 2012 - 2013

Degré d'urgence de l'action :

Prioritaire

Nécessité de planifier des suivis pour assurer une bonne efficacité de ces actions sur le long terme.

Complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

Consulter le site Internet du labo d'écologie de Gembloux.

Méthodologie à ajuster en fonction des résultats de 2010.

Implication de l'ensemble des acteurs concernés afin que par la suite, les chantiers soient gérés de manière autonome.

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

Titre de l'action:

Développer l'itinérance du ProScope et du kit d'analyses de l'eau auprès des écoles du bassin DG

N° de l'action:

N° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

Objectif(s) poursuivi(s) par l'action :

Sensibilisation du public écolier à la conservation d'une bonne qualité des ressources en eau

Thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action :
??

Moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

1 animateur ponctuel en fonction des demandes des écoles

Partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'oeuvre ou autre):

Partenaires communaux et associatifs en vue d'informer les écoles

Besoins financiers (budget de l'action) :

Coût éventuel de l'animation

Engagements de financement:

Planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2011 - 2012 - 2013

Degré d'urgence de l'action :

Affaires courantes

Complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

Développer la communication autour de la disponibilité de ces outils : site internet, bulletins communaux, presse, ...

Formation des animateurs et/ou partenaires à la bonne utilisation de ce matériel

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

Titre de l'action:

Développer le soutien aux partenaires pour prendre des initiatives en vue de protéger de nouvelles zones humides.

Poursuivre la création des groupes de travail initiée en 2010

N° de l'action:

N° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

Objectif(s) poursuivi(s) par l'action :

Préservation du patrimoine naturel lié au cours d'eau.

Intérêt pour la biodiversité

Intérêt pour réduire les risques d'inondation (bassins d'orage naturels)

Thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action :

Zones protégées - zones sensibles

Moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Loi de la Conservation de la Nature

Panneaux d'information

Partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'oeuvre ou autre):

Partenaires communaux et associatifs

DGARNE (DNF, Espace rural)

Fédération wallonne de l'agriculture, GIREA, agriculteurs

Besoins financiers (budget de l'action) :

Engagements de financement:

Planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2011 - 2012 -2013

Degré d'urgence de l'action :

Prioritaire compte tenu du développement urbanistique actuel

Complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

Il s'agit de la suite logique de l'axe développé depuis plusieurs années au niveau du contrat de rivière.

Mise en place de groupes de travail supra-communaux (échevins, éco-conseillers, association, agent local du DNF) visant à initier des démarches en vue de protéger certaines zones humides, identifiées d'après l'inventaire de 2008-2009.

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

Titre de l'action:

Achever la campagne d'analyses de la qualité de l'eau dans les cours d'eau du bassin de la Gette suivant les trois indices : IPO, IBGN, IPS.

Réorientation future du réseau de mesure.

N° de l'action:

N° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

Objectif(s) poursuivi(s) par l'action :

Faire un état des lieux de l'évolution de la qualité des cours d'eau du bassin de la Gette.

Mise en évidence de l'impact positif de divers aménagements liés au cours d'eau.

Mettre le doigt sur certaines pollutions.

Thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action :

Assainissement des eaux usées – Assainissement collectif et assainissement autonome.

Moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

1 accompagnateur pour la tournée de prélèvement des diatomées.

Partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'oeuvre ou autre):

Collaboration avec l'ULB (Guy Houvenaghel), l'UCL (Robert Iserentant) et le Centre Provincial de l'Agriculture et de la ruralité (Pierre Coutisse).

Besoins financiers (budget de l'action) :

Frais de défraiement pour les spécialistes qui ont la charge des analyses.

Engagements de financement:

Planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2011 pour la campagne d'analyses sur le bassin de la Petite Gette

Réorientation du réseau vers de nouvelles thématiques à partir de 2012

Degré d'urgence de l'action :

Affaires courantes

Complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

Fiche standardisée à compléter

titre de l'action:

Coordonner et encoder un nouvel inventaire complet des points noirs pour le bassin Dyle-Gette (y compris pour les cours d'eau non encore prospectés)

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

A l'échéance de 2012, disposer d'un inventaire complet des atteintes aux cours d'eau, comme base de départ de l'élaboration du programme d'actions 2014-2016

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Essentiellement des moyens humains pour effectuer les inventaires de terrain

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre au autre):

Nous comptons sur la collaboration des Communes, des associations partenaires, des gestionnaires provinciaux et régionaux des cours d'eau, de l'IBW et l'AIDE, ainsi que des bénévoles

besoins financiers (budget de l'action) :

1.000 euros par an (pour la prise en charge des frais de déplacement des bénévoles et des associations)

engagements de financement:

le budget de l'action est pris en charge par le CR, sur son budget de fonctionnement global

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

les inventaires de terrain seront réalisés en 2011, 2012 et début 2013.
l'encodage et la mise en ligne des inventaires réalisés seront réalisés en 2011, 2012 et début 2013

degré d'urgence de l'action:

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

Fiche standardisée à compléter

titre de l'action:

relayer les activités du CR auprès de la presse

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière: /

objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

- faire connaître le CR et ses initiatives à la population du bassin versant
- aider les partenaires dans la communication de leurs actions "CR" vers la presse

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Corinne Le Brun est engagée à 1/5ème temps pour réaliser cette action.
Selon les sujets traités, soit nous adressons à la presse soit un communiqué, soit nous l'invitons sur le terrain lors d'une action (= point presse), soit nous organisons une conférence de presse chez un partenaire.

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre au autre):

dans la plupart des cas, nous sollicitons la collaboration de l'un ou l'autre partenaire (pour le contenu des communiqués, pour l'organisation des points presse ou conférences de presse)

besoins financiers (budget de l'action) :

1.000 euros par an pour les frais d'organisation des points presse et conférences de presse

engagements de financement:

le budget de l'action est intégralement pris en charge par le budget de fonctionnement global du CR.

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

En moyenne, un contact presse tous les 1,5 mois

degré d'urgence de l'action:

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

Fiche standardisée à compléter

titre de l'action:

Etudier un projet de mise en place d'un service de cantonniers de rivière

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

objectif(s) poursuivi(s) par l'action: Etudier les possibilités d'alternatives à Wallo'net tel que proposé actuellement

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre au autre): SPW, les 22 communes, les partenaires concernés

besoins financiers (budget de l'action) : /

engagements de financement:

sur budget de fonctionnement du CR

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):2011

degré d'urgence de l'action:

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

Fiche standardisée à compléter

titre de l'action:

Elaborer un cahier de recommandations techniques destiné aux gestionnaires des cours d'eau et aux intercommunales d'épuration

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

Mettre à disposition des gestionnaires des cours d'eau et des intercommunales d'épuration des conseils pratiques pour limiter l'impact de leurs travaux sur l'écosystème rivière.
Proposer à ces mêmes gestionnaires des exemples d'interventions ou d'aménagements pour renforcer le potentiel de biodiversité des cours d'eau et de leurs abords (rives et milieux humides)
Favoriser l'intégration des recommandations dans les cahiers de charges des entreprises chargées des travaux

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Mise en place d'un groupe de travail destiné à accompagner l'action.
Recourir à la sous-traitance d'un Bureau d'étude spécialisé pour rédiger le cahier de recommandations techniques

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre au autre):

Selon les partenaires qui seront invités à faire partie du groupe de travail (les gestionnaires bénéficiaires du cahier de recommandations + les partenaires associatifs)
+ le SPW (Direction des cours d'eau non navigables) et la Province du BW, pour le financement de l'action

besoins financiers (budget de l'action) :

Budget à estimer

engagements de financement:

Des subsides seront recherchés pour couvrir l'essentiel du budget.
Le CR peut prendre en charge le solde du budget de l'action.

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2011: élaboration du cahier des charges pour l'appel d'offres et recherche de subsides
2012-2013: réalisation de l'action

degré d'urgence de l'action:

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

Fiche standardisée à compléter

titre de l'action:

Organisation d'une table ronde sur l'utilisation de la carte de l'aléa d'inondations par débordement des cours d'eau

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

objectif(s) poursuivi(s) par l'action: Gestion des permis d'urbanisme en zones à risque d'inondations

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre au autre): SPW/DG04, les 22 communes, Maison de l'urbanisme du CCBW

besoins financiers (budget de l'action) : 3.000€

engagements de financement:

sur budget de fonctionnement du CR

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):2012

degré d'urgence de l'action:

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

Fiche standardisée à compléter

titre de l'action:

Organisation d'une journée d'information et d'échanges : Protection du patrimoine naturel lié aux cours d'eau et milieux associés

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

objectif(s) poursuivi(s) par l'action: Valoriser les réalisations déjà effectuées dans ce domaine. Stimuler le développement de nouvelles initiatives

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action: Hydromorphologie, Continuité écologique des cours d'eau

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre au autre): Les partenaires du CR

besoins financiers (budget de l'action) : 3.000€

engagements de financement:

sur budget de fonctionnement du CR

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):2013

degré d'urgence de l'action:

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):